

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : M915

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

El Achouri Amal

Date de naissance :

15/10/76

Adresse :

54 Av Hassan 2. Res

Tél. :

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. A. Achouri  
Gynécologie - Obstétrique  
62, Av. Med V Rés. Banif FES  
Tél. 05 22 20 45 45 (LG) 05 22 20 45 45 (FAX)*

Date de consultation :

14/03/2019

Nom et prénom du malade :

El Achouri Amal

Age : .....

Lien de parenté :

Légitime       Conjoint

Nature de la maladie :

*Gynécologie - Obstétrique*

Sexe : .....

Affection longue durée ou chronique :

*ALD*

Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

W21-832741

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : .....

Nom de l'adhérent(e) : .....

Total des frais engagés : .....

Date de dépôt : .....



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	14/03/2023	369,60

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**Dr. Siham KANDRI RODI**

**Gynécologue - Obstétricienne**

Traitements de la Stérilité du Couple

Diplômée de la Faculté de Médecine  
de Reims (France)

Ancienne Assistante des Hôpitaux  
de France Diplômée en :

Echographie - Cœlioscopie - Hystéroskopie

Maladies du Sein - Colposcopie

Fertilité - Esthétique Génitale

Hypnose en Gynécologie Obstétrique



**الدكتورة سهام كندي روضي**

طبيبة اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

علاج عقم الزوجين

حاصلة على شهادة التخصص من كلية الطب

بريس (فرنسا)

طبيبة مساعدة سابقاً بمستشفيات فرنسا

متخصصة في :

الفحص بالأمواج الفوق الصوتية، أمراض الثدي

الفحص بالمجهر الداخلي، الفحص بالمجهر لعنق الرحم

المساعدة على الإخصاب . تجميل الأعضاء التناسلية

Fès le

14/03/2024

فاس في

## ORDONNANCE

Mme EL ACHOURI AMAL

TRIMEDAT 150 MG GELULES

+ 2/83 1 gel x 3/j avant repas pdt 10j

NEOFORTAN 160 EFF

1 cp x 3/j apres repas si douleur

DI INDO 100

1 suppo le soir x 05 jours

GESTEL 200

1 cp / jour pdt 20 jours

61x70  
+ 2 = 123.40

360,160

Dr. KANDRI RODI  
Gynécologue - Obstétricienne  
62 Av. Med. Res. Badr 72 Rue. 00. 03  
Tél. : 05 35 94 20 20





6 118000 090953



6 118000 031697

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80  
EXP 03/2026  
LOT 33022 1



6 118000 031338



PPV 60DH40  
EXP 05/2026  
LOT 36016 2



Lot:

Per:

PPV:

L6 0696B  
04/2025  
61 DH 70

6 118001 040827

Lot:

Per:

PPV:

LE310624  
05/2025  
61 DH 70



6 118001 040827

Voie orale

150 mg

Trimedat®  
Trimébutine maléate  
20 gélules

68x22x95

20 gélules  
Voie orale

# Trimedat®

Trimébutine maléate

150 mg

LOT : 4138  
PER : 05 - 28

P.P.V : 43DH50

PHARMA 5

 20 gélules

# Trimedat®

Trimébutine maléate

150 mg

Voie orale

68x22x95

 20 gélules

Voie orale

# Trimedat®

Trimébutine maléate

150 mg

*Après*

LOT : 4138  
PER : 05 - 28

P.P.V : 43DH50

*10 jours*

**PHARMA5**



Docteur Siham KANDRI RODI

62. Av Mohammed V. Résidence Badr

Gynécologue Obstétricienne

Cji\_

Bureau N° 7, VN 30000 - Fès

Traitement de la stérilité du couple

Diplôme de la faculté de médecine de Reims (France)

Ancienne Assistante des hôpitaux de France

Diplômée en : Echographie – Cœlioscopie



Fès le : 14/03/2024

NOTE D'HONORAIRES

Madame :

NEL Achouri Amal

Examen réalisé :

Echot 3%

Montant :

300dh DH

Dr. KANDRI RODI Siham



 Docteur Siham KANDRI RODI  
Gynécologue Obstétricienne  
Traitement de la stérilité du couple  
Diplômée de la faculté de médecine de Reims (France)  
Ancienne Assistante des hôpitaux de France  
Diplômée en : Echographie - Coelioscopie  
Sénologie - colposcopie

62, Avenue Mohammed V,  
Résidence Badr, Bureau N°7  
VN 30000 - Fès  
Tel. C : 035 94 20 20

14-03-24

ECHOGRAPHIE PELVIENNE  
DE

*M El Achari 8012*

EXAMEN REALISE A L'AIDE D'UNE SONDE CONVEXE 3,5  
mhz/VAGINALE 5mhz dans le cadre d'un bilan d'*algis*

UTERUS BIEN VISUALISE, ANTEVERSE RETROVERSE

- taille et forme normales
- diamètre antéro postérieur 54 mm
- ligne de vacuité fine et linéaire
- épaisseur 7 mm

OVAIRE DROIT

- longueur mm. Périmètre mm *KO anéchopie de 33mm.*

OVAIRE GAUCHE

- longueur 12 mm. Périmètre mm

Douglas. *Coton*

AU TOTAL: ECHOGRAPHIE PELVIENNE

*Les deux ovaires sont d'allure fonctionnelle*

*Dr. KANDRI RODI Siham  
Gynécologue - Obstétricienne  
Dipl. M. Med. V. Rés. Badr - FES  
Date: 15.03.2024  
Signature: Dr. KANDRI RODI Siham  
FES Date: 28.03.2024*